

Le comité de soutien veut des précisions

C.O

Le Collectif de soutien à Ghislaine Duret, la directrice de la maison de retraite de Trémentines sanctionnée cet été par une mise à pied de trois mois, a rencontré jeudi Marc Genetal, vice-président de la Communauté d'agglomération du Choletais chargé des personnes âgées. Peu d'éléments nouveaux sont ressortis au terme de cette discussion d'une

heure qui s'est déroulée en présence de quatre membres du collectif. Ce dernier n'a pas eu davantage d'éclaircissements sur la « faute grave » reprochée à Mme Duret. Seul un examen du dossier disciplinaire de Mme Duret - une pièce que ne possède pas le collectif - pourrait permettre de connaître précisément les raisons qui ont conduit le CIAS

(Centre Intercommunal d'Action Sociale) à prendre cette sanction extrêmement rare concernant un cadre occupant un poste de direction depuis plus de 25 ans sans avoir démérité. Le collectif, qui regroupe désormais 110 personnes, souhaite demander un rendez-vous au CIAS pour obtenir des précisions sur les motifs réels de l'éviction de l'intéressée.

LUNDI 7 OC

Le Maine-et-Loire en bref

O.F 7110

Directrice mise à pied : ses soutiens rencontrent l'Agglo

« Nous voulons comprendre la décision qui a été prise contre elle. » Le comité de soutien de la directrice de la maison de retraite de Trémentines, mise à pied par l'Agglo choletaise (Cac) il y a trois mois, ne désarme pas (*Ouest-France* de mardi). Une délégation a rencontré jeudi le vice-président de la Cac en charge du dossier. « Il a reconnu sa compétence pour la gestion du secteur

personnes âgées, assure-t-elle. Mais il n'a pas voulu préciser textuellement le motif de la sanction et ne donne pas son sentiment sur le poids de la sanction au regard de la faute. » Le comité de soutien, qui assure compter désormais 110 membres, entend désormais prendre rendez-vous avec le centre intercommunal d'action sociale, dont dépend directement la maison de retraite.